

Avant Garde

N°15 - Janvier - février - mars 2013

Journal du Mouvement
Jeunes Communistes

Ici, on enterre le CDI p.3
Guerre au Mali p.3

DOSSIER..... p.4/5
Palestine, agir ici et maintenant
Europe/Israël : double discours
Interviews : Nordine Idir et Salah Hamouri

ON LUTTE p.6/7
Transports gratuits, c'est possible !
Le 8 mars, c'est lutte des classes !



PALESTINE
ici et maintenant !

LES MAUVAIS JOURS FINIRONT !

« Un choc pour ces jeunes qui avaient énormément misé... » Ce commentaire journalistique sur des jeunes du Var licenciés après quelques semaines de ces « contrats d'avenir » pourrait bien résumer l'état d'esprit général, moins d'un an après avoir sanctionné Sarkozy et sa politique. Qu'est-ce qui a changé depuis ? Le MEDEF et les marchés financiers sont tombés à bras raccourcis sur tout ce qui reste. Sécu, droits au travail, logement, salaires, industrie, emploi et formation des jeunes... Liquidation totale, il ne doit rien rester ! Le temps du compromis est fini, ils ne veulent plus « rien lâcher ». Quel contexte plus favorable à la division et au repli sur soi ? Pas étonnant que l'UMP tente de se refaire une santé en renvoyant l'homosexualité à la pathologie et la femme à la cuisine. Les voici fers de lance d'un mouvement réactionnaire, qui à rebrousse-chemin de tout progrès social, veut revenir au temps où en absence de sécurité sociale et d'hôpitaux publics, seules quelques nonnes soignaient des pauvres, comme si la médecine était un privilège, comme si être infirmière n'était pas un vrai travail...

Pas question pour autant de considérer que la messe est dite ! Ce qui a changé aussi depuis, c'est que la Palestine a été reconnue en tant qu'État à l'ONU. Comme quoi, la mobilisation acharnée, ça paie ! Voilà ce que pourraient se dire ces femmes anglaises qui dénonçant les inégalités salariales ont obtenu gain de cause : le remboursement total de chaque heure de salaire sous-rémunérée. Elles ne sont qu'une poignée et font trembler le patronat, qui en France n'a de cesse d'hurler au « racisme anti-patrons », dès qu'on fait mine de toucher au moindre de « leurs sous ». Pourtant, la classe dirigeante va bien devoir apprendre à ses dépens que la jeunesse exploitée, comprenant bientôt que la richesse et l'avenir de ce pays c'est elle, voudra reprendre ce qu'on lui a volé. Liquidateurs d'entreprises, exploitateurs, vivant à nos frais, vous serez WANTED !



Marion Guenot
rédactrice en chef

GUE/NGL
Gauche Unitaire Européenne / Nordic Green Left
European United Left / Nordic Green Left
Groupes Parlementaires / Parliamentary Group
PÉRIODIQUE EUROPEEN / EUROPEAN PARLIAMENT

VOUS AVEZ DIT SOLIDARITÉ EUROPÉENNE ?

Le Conseil européen (chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union européenne) peine à trouver un accord sur le budget de l'Union européenne. Les Etats membres faisant fi des propositions de la Commission et surtout du Parlement européen semblent purement mus par leur volonté d'imposer l'austérité à tout prix et préservent les seuls intérêts nationaux.

Alors que certaines lignes budgétaires pourraient être réduites sans conséquence pour les populations (on pense notamment à Frontex et son lot d'atteintes aux droits de l'Homme...), ce sont les programmes les plus utiles qui sont aujourd'hui menacés.

Tel est le cas par exemple des dotations pour la jeunesse, l'éducation et la recherche qui ne pèsent pourtant pas lourd dans le budget de l'UE.

Pire encore, la Commission propose de mettre en place un programme de garantie de prêts bancaires pour les étudiants au lieu de renforcer les bourses. Ainsi, les étudiants seraient condamnés à s'endetter avant même de rentrer dans la vie active et ce au moment où les bourses diminuent drastiquement et que les frais de scolarité augmentent en flèche dans nombre d'Etats.

Alors que le nombre d'étudiants salariés ne cesse d'augmenter et que le chômage de masse en Europe touche tout particulièrement les jeunes y compris diplômés, permettre un accès au plus grand nombre à un enseignement supérieur de qualité et la participation à des programmes d'échange comme ERASMUS est plus que jamais d'actualité. C'est même la clé de la "mobilité", de l'"adaptation" à l'offre de l'emploi. Bref de la lutte contre le chômage.

A l'heure où la légitimité de l'Union européenne s'érode et où le déficit démocratique devient un gouffre, la solidarité européenne est partout battue en brèche.

La remise en cause du programme alimentaire d'aide aux plus démunis est un autre exemple de la volonté des Etats membres de remettre en cause toute idée de solidarité européenne.

A la GUE-NGL, plus que jamais nous voulons une autre Europe !

FRONT DE GAUCHE

Marie-Christine VERGIAT
Députée européenne
GUE-NGL Front de Gauche
www.mariechristinevergiat.fr

ICI, ON ENTERRE LE CDI !

L'accord de « sécurisation de l'emploi », a été signé au siège social du MEDEF, le syndicat patronal qui dicte toutes les règles du jeu depuis plusieurs mois. Pour confirmer leur suprématie, les syndicats de travailleurs ont été appelés par le gouvernement à venir négocier à la marge alors que le MEDEF ne voulait « rien lâcher », pour donner l'illusion d'un compromis entre « partenaires sociaux ». Faire négocier des agneaux avec le loup...

Souvenez-vous, avec les contrats d'« avenir » ou de « génération », c'est carrément l'état qui paie le salaire, comme si notre âge justifiait qu'il faille nous livrer gratuitement au patron aux frais du contribuable. Ici, les jeunes sont encore une fois les dindons de la farce : d'un côté, le patronat accepte la taxation de quelques contrats courts, pour filer 110 millions d'euros. D'un autre côté, pour chaque embauche de jeune en CDI, le patronat sera exonéré de 3 à 4 mois de cotisation chômage, récupérant 150 millions d'euros. C'est bien de mort programmée du CDI dont il s'agit, avec la liquidation de la stabilité et de la sécurité qu'il procure, permettant de trouver un logement, de construire son avenir... Qui en pâtira ? Encore les jeunes. Par l'instauration de CDI

intermittent, c'est la mise en place d'un temps partiel annualisé, alternant périodes travaillées ou non, comme les saisonniers, mais avec un salaire lissé sur l'année, sans droit au chômage, ni prime de pré-

C'est bien de mort programmée du CDI dont il s'agit, avec la liquidation de la stabilité et de la sécurité qu'il procure

carité pour les périodes d'inactivité. Jusqu'ici, la loi définissait des garanties en cas de licenciement collectif via les plans de sauvegarde de l'emploi. Désormais, un simple accord adopté dans la même parodie de démocratie et de justice que nous observons ici permettra de jeter les salariés comme des « kleenex » sans contrepartie, ou de donner les pleins pouvoirs au patron pour, à la moindre baisse de bénéfice, déplacer ses salariés en interne ; ou d'un site à un autre, même de Dunkerque à Marseille ! Tout refus sera sanctionné par un

licenciement. On généralise ce refrain déjà bien connu : « Si t'es pas content, tu dégages ! » Aux mêmes motifs, il aura toute latitude pour baisser sauvagement les salaires ou faire varier le temps de travail pendant 2 ans sans clause de maintien de l'emploi. Si les salariés pouvaient saisir les prud'hommes en cas de litige, l'accord limite drastiquement les voies de recours : prescription des délits patronaux au bout de 36 mois, plafond de peine pour la délinquance patronale... Exit le paiement des heures supplémentaires non-payées au-delà de

trois ans ! Exit le droit des victimes de harcèlement. Avec une telle loi, les victimes de l'amiante n'auraient pas pu être indemnisées et les nouveaux cas ne le pourront plus. Pour J.-J. Gandini, président du syndicat des avocats de France, c'est « une véritable immunité judiciaire ». Pour la CGT et FO, syndicats majoritaires qui ont refusé de signer cet accord, un premier combat se lance pour que la loi devant être votée à l'Assemblée début mars soit changée, interpellant ainsi les parlementaires... à suivre absolument !

Rémi Castay



L'OPÉRATION SERVAL... POUR SERVIR QUI ?

Depuis 2012, le Mali, pays deux fois plus grand que la France, s'étendant du Sénégal au Niger, et de la Côte d'Ivoire à l'Algérie, est en proie à des conflits qui les mènent au drame de la guerre.

Dès le 20^e siècle, de nombreuses rebellions ou mouvements indépendantistes Touaregs agitent la région. Situés sur des territoires riches en ressources naturelles (or, gaz et pétrole) les Touaregs vivent principalement en Algérie, en Lybie, au Niger et au Mali. Ils font partie de ces peuples d'Afrique, minoritaires partout où ils vivent, en nomades, sur des zones oubliées des politiques de développement, n'ayant jamais trouvé leur place au sein de frontières dessinées par les anciennes puissances coloniales. Au Mali, le putsch sanglant soutenu par la France en 1968 a cédé la place en 1990, à l'actuel pouvoir transitoire miné par la corruption et le néocolonialisme. Toujours avec l'intervention française, en 2011, en Libye, à quelques kilomètres de là, des milices Touaregs alliées ou enne-

mies de Kadhafi profitent de l'afflux d'armes, et en s'alliant aux islamistes, elles regagnent ensuite le Mali.

C'est ainsi, début 2012, que surarmés et déçus par l'échec des accords de Tamanrasset en 1991 et

trafiquants en tout genre. L'indépendance du « Nord-Mali » proclamée le 6 avril 2012 sera de plus facilitée par la mutinerie de militaires face à un pouvoir étatique incapable de gérer ce conflit. Dès l'indépendance du Nord

La crise malienne ne se résume pas à une guerre contre le terrorisme.

d'Alger en 2006 censés mettre fin au conflit mais qui ont renforcé les divisions, le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNL) conquiert rapidement le nord du Pays, l'armée malienne étant déliquescence, et ayant cédé le contrôle réel de la région aux

proclamée, le contrôle de la région passe aux mains des milices armées religieuses qui se retournent contre les Touaregs du MNLA.

L'enjeu social et démocratique au cœur du conflit

Le Mali est un pays riche où vit un peuple pauvre. 47% de la population vit sous le seuil de pauvreté, 51% de la population est privée d'eau. Le PIB par habitant est inférieur à 900 euros par an. Instabilité politique lourde, menace de guerre civile permanente pesant sur la région, autant de faits qui question-

nent toutes ces politiques mises en œuvre depuis des décennies, par les pouvoirs nationaux, les institutions internationales et les puissances étrangères. Chacun de ces pays subit toujours les « ajustements structurels » chers au FMI : privatisations, casse des droits sociaux, dont nous voyons les conséquences en Grèce. Ce sont des ressources immenses, qui sont captées par les grandes firmes internationales, ou mis en concurrence avec les pays du Nord.

Une nouvelle doctrine militariste française

La crise malienne ne se résume pas à une guerre contre le terrorisme. Les annonces de libération de villes ne peuvent masquer l'enjeu d'un développement équilibré du Mali au nord et au sud, et l'émergence d'un gouvernement légitime capable d'assurer sa propre défense intérieure sans appeler à la rescousse une armée française, qui en échange raflera à prix modique les ressources naturelles. Là est l'urgence de l'unité territoriale et de la paix durable.

Omar Zavalas



APRÈS LA RECONNAISSANCE DU STATUT D'ÉTAT À L'ONU, QUELLES PERSPECTIVES POUR LES PALESTINIENS ?

Admission de la Palestine comme état observateur à l'ONU. Nouvelle guerre dans la bande de Gaza. Elections législatives israéliennes. Appels à la mobilisation populaire pour l'unité palestinienne. 2013 pourrait être l'année de tous les progrès vers la paix comme celle de l'enlèvement. Retour sur les clés d'une résolution pacifique du conflit.

2012 : Bilan en demi-teinte pour les palestiniens

L'admission de l'État occupé à l'UNESCO en 2011 avait marqué une première victoire. C'est la reconnaissance de la Palestine, mais surtout de son histoire, son patrimoine, sa culture, que le gouvernement israélien veut nier coûte



© Yanis B.

que coûte. L'entrée de la Palestine à l'ONU en 2012 a donc confirmé la volonté de la majorité des États d'avancer vers la résolution de ce conflit par le droit international. Après 20 ans d'échecs dans les négociations, les palestiniens ont décidé d'engranger des victoires. La Palestine pourra désormais saisir la Cour Pénale Internationale, compétente pour juger les criminels de guerre et les massacres comme ceux perpétrés à Gaza en 2009.

Pour autant, la liberté du peuple palestinien n'est pas une évidence sur le terrain. Violant constamment les droits fondamentaux, le gouvernement israélien intensifie sa politique belliciste. Deux guerres en trois ans contre un peuple sans armée, tel est le bilan de la « plus grande démocratie du Moyen-Orient ». Très récemment, le gouvernement de Netanyahu a annoncé la construction de 6 000 nouveaux logements dans des colonies, notamment à Jérusalem. Si ces constructions aboutissent, elles sépareront la Palestine de Jérusalem et anéantiront les chances d'une solution à deux États. La stratégie du morcellement déjà bien avancée, permet aux dirigeants israéliens, de remettre en

cause la viabilité et la légitimité d'un véritable état palestinien. En parallèle, les arrestations arbitraires, les tortures, les emprisonnements se sont multipliés. La politique d'arrestation de députés palestiniens vise à délégitimer les institutions politiques palestiniennes. Marwan Barghouti, par exemple, est un député du Fatah considéré comme la « solution politique » du conflit. Or il a été condamné cinq fois à la prison à perpétuité pour « terrorisme présumé ».

Perspectives pour 2013 : une Palestine unifiée

Alors que la coalition de Netanyahu a remporté les élections législatives israéliennes le 22 janvier et que l'extrême droite progresse, les forces politiques palestiniennes se doivent de ne pas jouer le jeu de la division encouragée par Israël. À ce titre, Marwan Barghouti a incité les Palestiniens à manifester massivement afin de pousser les dirigeants politiques de son parti à la réconciliation avec le Hamas. C'est bel et bien une étape nécessaire vers la construction d'un programme commun vers l'indépendance nationale. Le 17 janvier dernier, le Fatah et le Hamas se sont

mis d'accord pour relancer le processus de réconciliation initié en avril 2011, pour former un gouvernement provisoire et intégrer le Hamas dans l'Organisation de Libération de la Palestine. Ces mesures, si elles sont appliquées, pourraient ouvrir la voie à des élections présidentielles uniques sur l'ensemble de la Palestine, chose inédite depuis 2006 !

Solidarité avec le peuple palestinien !

Du côté du gouvernement israélien, un nouveau tournant radical fait taire la voix des progressistes israéliens qui se battent au quotidien pour la paix et isole encore les Palestiniens. Si le gouvernement français fait valoir le respect du droit international et reconnaît la Palestine sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-est comme capitale, cette décision inciterait de nombreux pays à faire de même.

Ce sont alors tous les fondements de la colonisation qui serait ébranlés : le silence des principales puissances serait rompu, la participation des multinationales au développement de colonies serait remis en cause de même que les accords de libre-échange commerciaux entre l'Union Européenne et Israël.

Finir de fermer les yeux sur les spoliations, les expropriations et les discriminations organisées.

L'année 2013 pourrait être, pour la Palestine, l'année de la construction d'un État démocratique fort, mais celui-ci ne pourra être pérenne sans l'arrêt de l'impunité d'Israël. Du côté du respect du droit international, et de la paix, la Palestine n'est pas un problème, elle est belle et bien la solution ! ■

Charline Hernandez

Violant constamment les droits fondamentaux, le gouvernement israélien intensifie sa politique belliciste.

INTERVIEW : NORDINE IDIR

Secrétaire général du MJCF, Nordine Idir revient pour Avant Garde sur le rôle que peuvent jouer les jeunes de France pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens.

■ Peut-on espérer que la reconnaissance des droits des palestiniens et la paix avec les israéliens progressent cette année ?

L'entrée de la Palestine dans le concert des nations, certes incomplète, est une victoire importante. Un message fort a été délivré : les Palestiniens sont massivement soutenus dans leur démarche de construction d'un État indépendant et souverain. Tout n'est pas réglé, loin de là, évidemment car les questions de colonisation, du mur de séparation, d'accès à l'eau, des réfugiés ne sont pas résolues pour l'instant.

Mais il faut se rendre compte : on ne parle plus de territoire occupé mais d'État occupé ! Les Palestiniens peuvent désormais accéder à un certain nombre d'institutions et de droits. Ils peuvent

créer des partenariats avec d'autres États sur le plan économique, culturel, social mais aussi saisir la cour pénale internationale dans le



but de poursuivre les agissements criminels du gouvernement israélien. Ce sont autant d'espaces et de nouveaux outils pour faire entendre et concrétiser la création de cet État palestinien.

■ En quoi la mobilisation en France peut-elle faire avancer les choses ?

Il est plus qu'important de se mobiliser en France car notre gouvernement n'a toujours pas reconnu unilatéralement l'État palestinien, ce qui rend le vote positif à l'ONU incomplet. De nombreuses portes sont encore fermées en France pour ces mairies et toutes ces associations qui souhaitent créer des échanges avec les Palestiniens.

L'autre aspect important est que la France et l'Union européenne ont un partenariat économique avec

Israël. L'UE est d'ailleurs le premier partenaire commercial de cet État colonisateur. Pourtant, les règles européennes précisent que le respect des droits humains est la première condition de tels accords commerciaux. Notre gouvernement doit donc lever la contradiction et arrêter de participer au processus de colonisation dans cette région.

■ Quelles campagnes comptez-vous mener pour atteindre ces objectifs ?

« Agir ici et maintenant », voilà notre démarche pour une paix juste et durable dans la région du Proche-Orient. En clair, il s'agit de faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils cessent de soutenir la colonisation israélienne. C'est une demande des Palestiniens. L'État français est actionnaire de nombreuses entre-

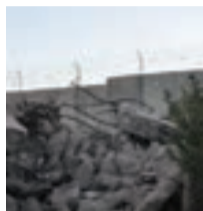
prises françaises (Orange, Veolia, Alstom) qui participent à la colonisation et a donc la possibilité de refuser des projets qui piétinent les droits fondamentaux des Palestiniens. Nous voulons donc faire pression sur le gouvernement et ces entreprises. Nous visons également l'Union européenne pour cesser ce partenariat commercial car elle a un rôle historique qui pour permettre la création d'un État palestinien viable et souverain.

Enfin, nous travaillerons à mener des partenariats avec les Palestiniens pour permettre le développement de cet État. ■

Interview réalisée par Nicolas Bescond

Interview : Salah Hamouri

DOUBLE DISCOURS, RETOUR SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES ENTRE L'UNION EUROPÉENNE ET ISRAËL



L'Union européenne n'a de cesse de dénoncer les injustices faites aux Palestiniens. De nombreux communiqués, et prises de positions enjoignent à Israël au respect de ses engagements et du droit international, afin de stopper toute colonisation, condition indispensable à l'établissement d'un véritable État Palestinien souverain, en témoignent ces deux récentes déclarations.

Le 26 Septembre 2012, la Commission européenne soulignait que « les colonies israéliennes dans les territoires occupés » étaient « illégales » et qu'elles ne pouvaient pas être « considérées comme faisant partie du territoire d'Israël », ajoutant que les produits issus de ces territoires ne pouvaient pas être considérés « comme des marchandises provenant d'Israël ». Plus proche de nous encore, répondant à la question de l'eurodéputé communiste Patrick le Hyaric, la Haute représentante de l'Union européenne, Catherine Ashton déclarait souhaiter que « l'Union européenne ne renforce pas ses relations avec Israël », et formulait sa volonté d'obtenir une « résolution du conflit israélo-palestinien par la mise en œuvre de la solution fondée sur la coexistence de deux États ».

Les paroles sont attrayantes, éprises de louables intentions.

Malheureusement, les faits et la réalité des actions menées revêtent une réalité bien plus sombre, révélatrice de la véritable nature d'une Union Européenne au service de la course au profit des entreprises et des actionnaires de ses pays membres.

Les relations commerciales, qui reposent principalement sur un accord d'association dans les années 2000, et facilitent l'accès des produits israéliens dans l'Union Européenne sont extrêmement profitables. C'est ce qui explique le fait que malgré la marge de manœuvre politique et juridique dont dispose l'Union Européenne pour le faire, les gouvernements ne se soient jamais élevés contre les massacres perpétrés par l'armée Israélienne comme lors de l'opération plomb durci en 2008 à Gaza, causant la mort de plus de

1 300 Palestiniens. Aujourd'hui l'Union Européenne est le premier importateur en Israël, avec plus de 34% de parts de marché. À l'inverse, les exportations israéliennes se portent vers l'Europe à hauteur de 25%, faisant de l'UE le second importateur de marchandises du pays après les États-Unis. De la même manière des grandes entreprises européennes exercent leur activité en Israël, c'est le cas notamment de Véolia, ou encore de G4S, multinationale britannique-danoise qui fournit du matériel informatique notamment dans les postes de contrôles israéliens des colonies, et les prisons où des milliers de palestiniens sont enfermés. L'attentisme à l'égard de la colonisation est encore bien plus condamnable et criminel. Les dénonciations verbales des autorités européennes restent lettre morte dans la pratique. Alors que la situation est contraire au droit international, que les Palestiniens payent chaque jour le prix de l'occupation israélienne, des produits issus des colonies d'un volume de 300 millions de dollars par an, selon la Banque Mondiale, sont acheminés en Europe soit quinze fois la valeur annuelle des importations de l'UE en provenance des territoires palestiniens. Les enjeux économiques sont donc énormes pour le grand patronat européen et l'Union Européenne semble plus attachée à défendre des intérêts pécuniers que ceux de la justice et de la solidarité, et tout particulièrement envers le peuple palestinien. Face à la situation dramatique vécue par des millions de Palestiniens, face au déni de Catherine Ashton ce proverbe arabe semble être de circonstance : « Nier une faute, double faute » ! ■

Alexis Coskun



Avant-Garde : Après l'UNESCO, la Palestine est devenue membre observateur à l'ONU. Cette victoire diplomatique, a-t-elle changé la situation dans le quotidien des Palestiniens ? Selon toi, quelles doivent être les prochaines étapes pour arriver à une résolution de ce conflit et pour le respect des droits du peuple palestinien ?

Cette reconnaissance n'a rien changé dans notre quotidien, mais elle change tout politiquement. Concrètement, les checkpoints sont toujours là, aucune colonie n'a été démantelée et les projets de colonisation continuent. Chaque peuple dans l'histoire qui était sous occupation à toujours eu besoin d'une stratégie de lutte claire qui réunit tous les moyens de combat possibles pour arriver à sa libération. Ce qui a été fait aux Nations Unies est un pas vers le vrai chemin, mais ce pas doit être suivi d'autres pas. Mais surtout la reconnaissance de la Palestine à l'ONU doit remplacer des négociations entre les Israéliens et les Palestiniens. Il faut arrêter totalement ces négociations qui durent depuis 20 ans et qui n'ont pas offert le minimum des revendications du peuple palestinien. Après cette longue période, il faut remettre tout le dossier palestinien au niveau des Nations Unies pour appliquer les résolutions internationales et ne pas les négocier. Ce pas là doit être joint à une stratégie nationale de lutte qui peut soutenir les pas politiques, car la politique toute seule ne libère jamais un peuple.

Cette reconnaissance n'a rien changé dans notre quotidien, mais elle change tout politiquement.

AG : Salah, tu as été libéré de prison en décembre 2011 avec plus de 1 000 autres prisonniers politiques palestiniens. Quelle est la situation actuellement des prisonniers politiques palestiniens ?

Cette occupation totalitaire dont le seul projet est de détruire l'être humain palestinien, continue de viser la connaissance et la vie de nos combattants dans les prisons israéliennes. En continuant d'appliquer ses projets, de ne pas donner le droit aux prisonniers d'étudier, de refuser l'intervention des associations internationales pour faire des enquêtes sur les circonstances d'emprisonnement. Elle continue de voler l'enfance des enfants palestiniens en continuant ses arrestations systématiques et les négligences médicales continuent comme toujours. En ce moment, quatre prisonniers sont en grève de la faim, deux d'entre eux parce qu'ils sont en détention administrative (détention sans procès, sans preuve, renouvelable tous les 6 mois sans jugement), et

Salah Hamouri,

citoyen Franco-Palestinien, Salah Hamouri a passé 7 ans dans les prisons israéliennes pour délit d'opinion. Libéré il y a un an après une intense mobilisation en France, il vit à Jérusalem et milite notamment aux côtés de l'Association France Palestine Solidarité pour la libération de tous les prisonniers politiques palestiniens.

deux autres parce qu'ils ont été arrêté de nouveau, alors qu'ils ont été libérés lors de l'échange de 2011. Ils ne sont pas les seuls à avoir été remis de nouveau en prison depuis cette libération.

AG : Salah, nous savons que tu as lancé une campagne en lien avec l'association France Palestine Solidarité, pour parrainer des prisonniers politiques ? Peux-tu nous dire en quelques mots, en quoi cela consiste ?

Il s'agit d'une démarche simple mais politiquement très forte. Chaque parrain s'engage à envoyer une lettre par mois à son filleul (en anglais ou en arabe), tout en sachant que les prisonniers ne peuvent pas y répondre. Le parrainage permet de faire comprendre aux prisonniers qu'ils ne sont pas seuls et faire comprendre à cette occupation qu'il y a des milliers de gens en France et partout dans le monde qui soutiennent la lutte et les droits des prisonniers. C'est aussi une sorte de protection pour ces prisonniers. Cette mission simple mais éthique et historique est une part de la mobilisation et de la solidarité entre tous les femmes et les hommes libres autour du monde. ■

Pour parrainer un prisonnier politique en Palestine il suffit de s'inscrire sur le site internet : www.francepalestine.org/Parrainer-un-e-prisonnier-e.

Interview réalisée par Fabien Gay

TRANSPORTS : DE BORDEAUX À LILLE, ON NOUS MET PLUS À L'AMENDE !

« Horizon, le réseau de transports en commun gratuit », c'était en 2001. Trop coûteux et trop peu rentable, favorisant encore trop l'usage de la voiture, difficilement accessible aux plus démunis, voilà ce qui pousse la communauté d'agglomération Castelroussine à mettre en place la gratuité des transports. Un enjeu à Toulouse, à Bordeaux, à Rennes, à Lille...

En France, les réseaux de transports urbains (bus, tramways et métros), sont structurés par les Autorités Organisatrices des Transports, collectivités publiques, liées aux Communautés de communes et urbaines élues. Elles décident de la politique de desserte et des tarifs. Par nos impôts, elles assurent l'achat et l'installation des infrastructures et du matériel, et peuvent assumer directement la gestion et l'exploitation (c'est la régie publique), ou en délégation de service public (par une entreprise privée).

Dans un contexte de concentration de la population dans les zones urbanisées, les besoins de déplacement sont de plus en plus importants : les trams et métros couvrent aujourd'hui une vingtaine d'agglomérations et plus de 10 millions d'habitants. La problématique de l'accès à un transport public de qualité dans les zones périurbaines et rurales se fait de plus en plus urgente. Mais depuis maintenant une décennie, les compagnies privées Véolia ou Kéolis s'organisent pour récupérer l'exploitation des transports

publics en délégation comme on acquiert des parts de marché, réalisant au passage 7.8 et 4.4 millions d'euros de chiffres d'affaire.

Combattre l'austérité

Au fil des désengagements de collectivités déjà asphyxiées par l'austérité, les tarifs augmentent, les conditions de travail des cheminots, et avec elle, la qualité du service public se dégradent. Loin d'être une solution, les augmentations du prix du ticket, ne représentent environ que 15% des recettes globales, tandis que les dispositifs de contrôle et d'amendes sont parfois carrément à l'origine de déficits. Ce sont en fait les subventions, la taxe Versement Transport (payée par les entreprises) ainsi que d'autres ressources issues du contribuable qui représentent 70 à 80%, du budget total. Face à cette situation, les luttes syndicales et politiques se sont développées dans le secteur : ainsi, les salariés sont régulièrement mobilisés pour les négociations annuelles des salaires, pour le maintien de l'emploi ou bien encore pour le retour à la régie publique. En Seine-St

Denis, les élus communistes ont porté plainte contre la RATP pour discrimination territoriale. Les jeunes du 93 tombent sous le coup d'une triple peine : en plus d'être éloignés de leur lieu de travail par manque de moyens pour se loger, ils paient des coûts de transports exorbitants, empruntent le RER B à des stations mal desservies. De la campagne pour le remboursement de la carte Imagin'R par le conseil général de Seine-Saint-Denis, à celle pour la gratuité des transports à Lille (voir article ci-dessous), tous affirment l'importance d'un service public assurant le droit à se déplacer comme partie intégrante du droit collectif à travailler, étudier à avoir des loisirs dans les meilleures conditions.

Clément Lorillec



LA GRATUITÉ, ÇA MARCHE !

Kéolis : 4, 4 milliards d'euros de chiffres d'affaires. Il s'agit de l'une des entreprises contrôlant le marché des transports en commun en France. Elle exploite le réseau de bus, trams, et métros en délégation de service public à Lille, desservant 85 communes et 1, 109 millions d'habitants.

C'est grâce à son budget de 310 millions d'euros par an que se développe la métropole lilloise, sur le plan économique, social et culturel. Chacun bénéficie de la fluidité et de la rapidité de son réseau de transports, plus écologique et plus économe que la voiture, pour aller travailler, étudier, pour ses loisirs. L'augmentation constante du nombre de voyageurs

Il s'agit d'informer les citoyens de la possibilité d'avoir des transports gratuits

et des besoins de ce service, pour décloisonner les zones urbaines et rurales, devrait obliger les collectivités locales à investir massivement dans le développement et l'extension du réseau. Pourtant, le Conseil

Général supprime sa subvention, et la majorité socialiste-verte de la Métropole lilloise répercute ainsi ces coûts sur les usagers seuls (+35% d'augmentation en 5 ans et suppression de la gratuité pour les lycéens). La « bataille des transports » commence avec l'opposition des élus communistes, qui ne tarde pas à faire du bruit lorsque les jeunes communistes s'en emparent. Il s'agit d'informer les citoyens de la possibilité d'avoir des transports gratuits, où prendre le métro serait tout aussi naturel que de marcher dans la rue, en luttant contre l'idée libérale : « ce qui est gratuit n'a pas de valeur ». De la même manière que chacun contribue par ses impôts locaux à entretenir le bitume utilisé par les usagers de la route, chacun financerait les transports en commun, plutôt que par un médiéval « droit de passage » restreignant le droit de se déplacer.

Une condition : la mobilisation

La campagne de pétitions, revendiquant la « gratuité pour tous », rencontre un vif succès et recueille plusieurs milliers de signatures avant d'être déposée lors d'un Conseil de Communauté urbaine,

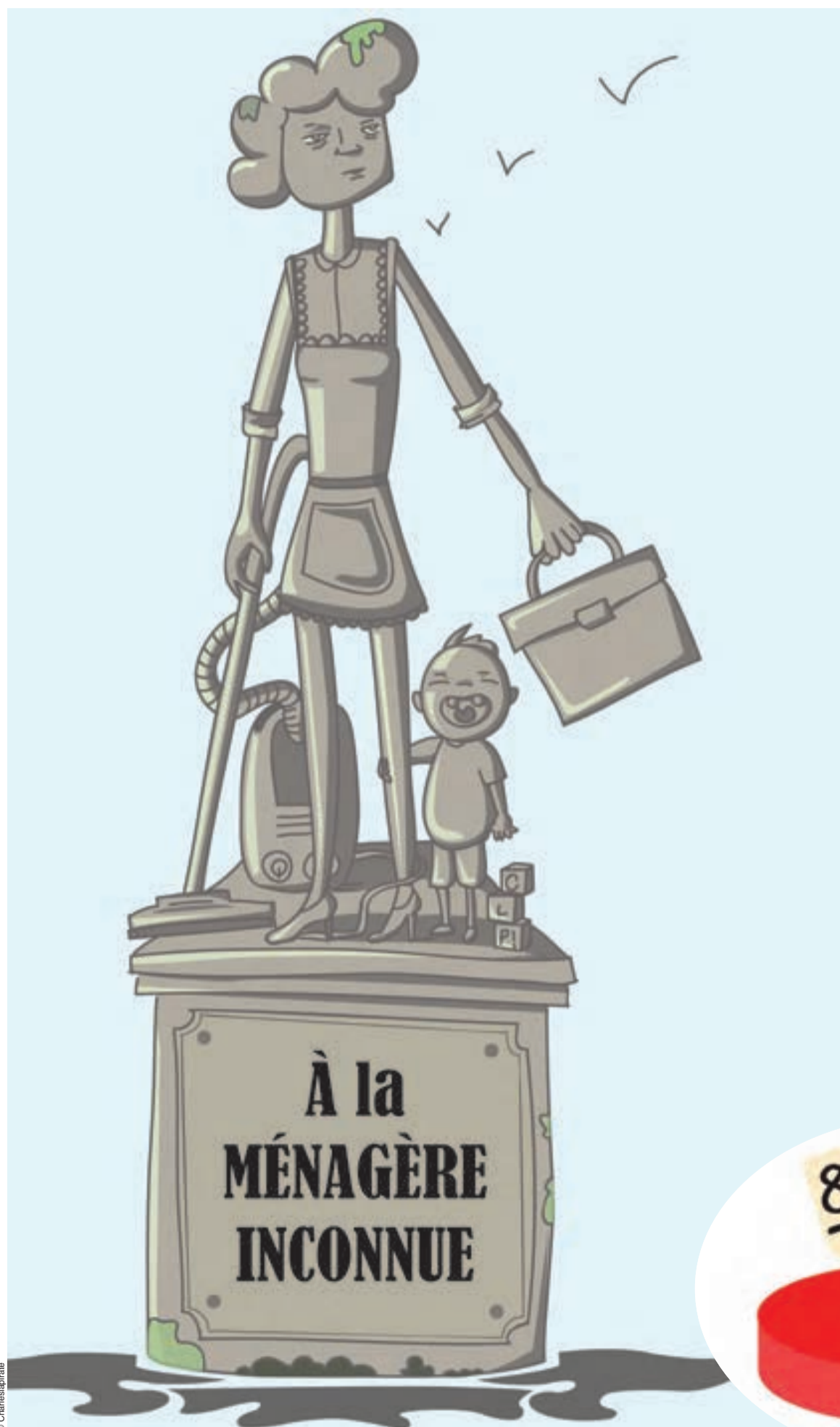
afin d'appuyer l'action des élus communistes, qui ont proposé que soit lancée une étude de faisabilité. Elle leur est pour l'instant constamment refusée, mais on observe que la billetterie représente seulement 17% du budget de Transpole-Kéolis. La suppression de la billetterie, le passage en régie publique et le transfert vers les impôts locaux des habitants et des entreprises du manque à gagner générerait d'importantes économies de gestion. Le débat est lancé, des avancées ont également vu le jour, avec l'augmentation jusqu'à son « taux plafond » de la taxe patronale. Cette campagne concrète touche largement les étudiants et les lycéens (130 000 au total sur l'agglomération), ainsi que leurs familles. Pour ces jeunes militants, une manière de faire de la politique au plus près des aspirations populaires, et de faire une entrée tonitruante dans des débats qui leurs sont trop souvent confisqués. Loin de la vie politique et électoraliste, ils cherchent à agir pour l'amélioration de leur quotidien, et pour cela, préparer les échéances à venir.

Quentin Le Matt



LE 8 MARS, C'EST LUTTE DES CLASSES !

Dans une proposition de résolution à l'assemblée nationale du 7 décembre, 40 députés de droite déclarent : « Notre société est organisée à partir de la différence sexuelle « anatomique », [...] se réfère à des comportements, des fonctions et des rôles que chaque société assigne à chaque sexe ».



Le système divise les travailleurs pour mieux régner, et en temps de crise, creuse les inégalités pour accroître son taux de profit. Même si elles ne s'y réduisent pas, les inégalités entre hommes et femmes font partie de l'exploitation capitaliste : les femmes représentent 80 % des « travailleurs pauvres » gagnant moins de 900 euros par mois, 1 femme sur 4 est au chômage, les temps partiels sont à 82 % réservés aux femmes, alors que nombre d'entre elles ont des enfants à charge et sont prises à la gorge par la pauvreté. Comment ne pas voir que le patronat s'en sert comme d'une armée de réserve pour faire baisser les salaires et détériorer les conditions de travail ?

Les plans d'austérité rendent plus critique encore leur situation. Les coupes budgétaires dans les services publics, la suppression des emplois où de fait les femmes travaillent majoritairement comme la santé et l'éducation, renforcent le chômage. Moins de places en crèche, moins d'heures de cours en primaire, et plus de femmes poussées à travailler à mi-temps pour rentrer à la maison ! Et que dire des maternités regroupées dans des grands ensembles hospitaliers obligeant des femmes enceintes à faire plus d'une heure de voiture pour accoucher, mettant en péril leur santé et celle de leur enfant ; des centres IVG qui ferment, et où il faut attendre parfois plus de deux

mois pour avorter ? Ces réformes rétrogrades empêchent les femmes de disposer de leur corps et de leur vie.

La situation des femmes se dégrade, ces acquis sociaux obtenus par les luttes sont méthodiquement remis en cause. Ils ont été à l'origine d'un progrès social pour l'ensemble de la population, mais

Moins de places en crèche, moins d'heures de cours en primaire, et plus de femmes poussées à travailler à mi-temps pour rentrer à la maison !

les femmes sont les premières touchées par leur destruction programmée. À poste égal les femmes gagnent 20 % de moins que les hommes, mais encore faut-il qu'elles y parviennent : à diplôme égal à celui d'un homme, une femme obtiendra souvent un poste subalterne. C'est en cela que la droite est réactionnaire. Invoquant une nature féminine supposément plus sensible, face à la rationalité mascu-

line, qui sont pourtant des caractéristiques socialement construites, pour les renvoyer vers les domaines où elles sont censées être naturellement prédisposées : santé, éducation, tâches ménagères, soins aux personnes âgées... Pourquoi ne pas supprimer des crèches, des services publics et des emplois puisque les femmes sont naturellement censées s'occuper des enfants, des hommes ?

La réaction bourgeoise prend appui sur les natures supposées des hommes et des femmes pour les diviser et perpétuer la domination masculine : le 8 mars, face à l'austérité, faisons entendre la voix d'un féminisme de classe !

Léonor Topelet



ISRAEL/PALESTINE

Quito - ÉQUATEUR

Rencontres Européennes d'été

**LE MONDE DES QUARTIERS
POUR LA PAIX**



QUARTIERS



DU MONDE